

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 28 septembre 2021

Membres en exercice : 34

Présents : 18

Dont Présents non votants : 1

Représentés : 1

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 22/09/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Josian CABROL, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Daniel ROGER

Représentés: Laurent BRUNET par Jean-Noël BADENAS

Présents non votants : Séverine SAUR

Excusés: Daniel BARTHES, Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacqueline MARKOVIC, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Élection du Président

Par Madame ou Monsieur la ou le doyen(ne) d'âge

La séance d'aujourd'hui est consacrée à l'élection du Président et des membres du Bureau.

A partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du président, les fonctions de président sont assurées par le doyen d'âge (art. L.5211-9 du CGCT) ; c'est pourquoi Monsieur Kléber MESQUIDA a l'honneur d'ouvrir cette réunion d'installation du Comité syndical.

Il procède à l'appel des nouveaux élus titulaires par rang d'âge, et à la lecture de la liste des délégués suppléants par rang d'âge également.

Délégués titulaires et suppléants désignés par les établissements publics de coopération intercommunale membres du syndicat mixte :

Liste des nouveaux élus et délégués par rang d'âge

Élus titulaires

Délégués suppléants

1	Kléber MESQUIDA	03/08/1945	1	Henri MATHIEU	13/03/1947
2	Yves FRAÏSSE	10/04/1946	2	Gérard BARO	02/12/1947
3	Jean ARCAS	15/12/1946	3	Alain MOULY	17/03/1948
4	Mariette COMBES	04/05/1948	4	Franck LIGNON	16/04/1948
5	Jean-Louis LAFAURIE	16/06/1948	5	Bernard COSTE	15/05/1948
6	Daniel GALTIER	06/12/1951	6	Ghislaine COUSTAL	11/02/1949
7	Francis BOUTES	23/04/1952	7	Daniel ROGER	12/04/1949
8	Christian BIÈS	11/11/1953	8	Michel SALLES	02/12/1949
9	Jacques SOULIGNAC	13/02/1955	9	Harmonie GONZALEZ	20/09/1950
10	Josian CABROL	03/07/1955	10	Bernard VINCHES	03/09/1951
11	Marie PASSIEUX	04/05/1956	11	Bernard BOSC	16/01/1952
12	Jean-Noël BADÉNAS	24/12/1956	12	Jean ALMARCHA	26/02/1952
13	Didier VORDY	29/10/1957	13	Yvon PELLET	22/09/1952
14	Jean-Luc FALIP	14/02/1958	14	Jean-Michel ULMER	08/02/1955
15	Daniel BARTHES	12/03/1958	15	Sylvie TOLUAFÉ	06/10/1956
16	Martine GIL	16/09/1958	16	François ANGLADE	20/02/1957
17	Laurent BRUNET	03/02/1959	17	Pierre BOULDOIRE	28/08/1957
18	Élisabeth DAUZAT	22/12/1959	18	Sylvie PRADELLE	31/01/1958
19	Marie-Pierre PONS	12/06/1961	19	Gilbert ROBERT	06/07/1959
20	Marie-Line GÉRONIMO	03/11/1961	20	Claudine VASSAS MEJRI	01/02/1961
21	Pierre MATHIEU	28/12/1961	21	Nicole MORÈRE	31/01/1962
22	Olivier ROUBICHON-OURADOU	05/11/1962	22	Jean-François SOTO	24/01/1963
23	Philippe VIDAL	01/12/1963	23	Patrick CABROL	08/10/1963
24	Béatrice FALCOU	06/09/1964	24	Catherine SONZOGNI	21/12/1963
25	Christophe MORGIO	28/02/1965	25	Rémy AFFRE	13/02/1965
26	Catherine COMBES	02/04/1965	26	Jérôme LOPEZ	12/08/1965
27	Thierry CAZALS	08/12/1968	27	Renaud CALVAT	15/07/1970
28	Béatrice TÉROL	13/03/1971	28	Jérôme ROGER	19/10/1970
29	Pierre POLARD	16/10/1971	29	Jean-Paul SCARAMOZZINO	16/06/1972
30	Vincent GAUDY	12/01/1973	30	Marc FIDEL	26/02/1973
31	Jacqueline MARKOVIC	19/08/1974	31	Caroline SALVIGNOL	09/05/1974
32	Julie GARCIN-SAUDO	13/08/1977	32	Séverine SAUR	03/02/1975
33	Audrey IMBERT	27/09/1978	33	Émilie LAMARCQ	05/12/1979
34	Marie LORENTE	17/05/1990	34	En attente de désignation	

Il convient maintenant de désigner un conseiller titulaire en tant que secrétaire de séance. Il propose, selon l'usage, la candidature du benjamin de l'assemblée, qui est en l'occurrence : Marie LORENTE

Il est procédé aux opérations de vote, à bulletin secret, pour l'élection du Président.

Il convient de désigner deux scrutateurs, je vous propose le « vice-doyen » et le « vice-benjamin ».

Monsieur Yves FRAISSE et Madame Béatrice FALCOU avec l'accord du Président sont désignés scrutateurs.

Conformément aux articles : L.2124-4, L.2124-7, L.2122-8, L.5211-8, L.2122-9, L.2122-5 et L.2122-6 du Code Général de Collectivités Territoriales auxquels renvoient les articles L.5211-1 et L.5211-2 dudit code, nous allons procéder à l'élection du Président, et j'appelle maintenant les candidats à se faire connaître.

1- APPEL A CANDIDATURES

Les candidatures suivantes sont proposées :
M. Jean ARCAS

Le Président invite chaque membre du Comité Syndical, à l'appel de son nom, à mettre, dans l'urne son bulletin de vote (écrit sur papier blanc).

Le Président demande à la secrétaire de procéder à l'appel.

2- OPÉRATIONS DE VOTE DU PRÉSIDENT

Les scrutateurs vont procéder au dépouillement en utilisant les feuilles de dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

M. Jean ARCAS; 18 voix

M. Jean ARCAS ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour de scrutin est proclamé Président et immédiatement installé.

Il est invité à présider la suite de la séance.

Fait à Murviel-Les-Béziers le 28 septembre 2021



